

## Mai : la déflagration

De retour à l'appartement en cette fin de journée ensoleillée de mai, Corinne était joyeuse. Après avoir résidé en divers endroits de la banlieue lyonnaise, elle s'était installée depuis un an avec son mari dans un magnifique duplex au septième et dernier étage d'un immeuble cossu de la place Bellecour. Parisienne d'origine, chaque fois qu'elle en poussait la porte, elle appréciait la chance immense d'habiter au cœur de l'animation permanente d'un grand centre urbain, la proximité des boutiques, des restaurants, des cinémas, des théâtres. La vente par son mari de son entreprise leur avait permis de réaliser ce rêve : deux cents mètres carrés au cœur de Lyon entièrement rénovés avec, unique pour le quartier, un deuxième niveau ouvrant sur une immense terrasse sur le toit. Elle en avait imaginé la décoration très contemporaine et en appréciait à chaque instant le confort et la quiétude.

Elle venait de passer une après-midi comme elle les aimait. Séance coiffeur à quatorze heures, pour suivre, les soldes avec Caroline, sa meilleure amie, et pour terminer vers dix-sept heures un thé rue de la Ré avec des amies communes.

Corinne venait de s'asseoir dans l'un des fauteuils du salon quand son fils Paul vint la rejoindre. A vingt-huit ans toujours chez papa maman, ce statut ne lui posait aucun problème et il n'envisageait pas d'en changer. Ingénieur Arts et Métiers, il avait enchaîné un master et un doctorat dont il terminait la thèse sur l'intégration des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans l'enseignement des mathématiques. Passionné d'informatique, sa chambre était un véritable laboratoire de recherche, sa distraction favorite était de déjouer la sécurité des systèmes et des réseaux. Il était reconnu dans son cercle d'amis comme un hacker averti mais jamais à des fins de piratage.

Il était joyeux lui aussi en cette fin d'après-midi, il venait de pénétrer le système d'informations d'un des leaders de la grande distribution qui lui avait donné pas mal de fils à retordre, mais il avait finalement eu le dernier mot. Corinne s'inquiétait un peu de le voir en permanence derrière ses écrans. Elle ne lui connaissait pas de copine et ses fréquentations étaient principalement à travers la toile. Elle aurait aimé qu'il ait une vie un peu moins virtuelle. Paul pris place auprès de sa mère et, sans avoir à se parler, ils appréciaient ces moments de calme.

Max avait dit qu'il ne rentrerait pas tard, alors Corinne proposerait à son mari de terminer sa super journée par un petit resto rue des Marronniers. Un moment de détente lui ferait du bien, Il était tellement tendu et préoccupé depuis ce très grave accident survenu à l'usine.

Max avait créé il y a plus de vingt ans CHLORYCHIM, entreprise spécialisée dans la production et le conditionnement de chlore liquide pour le traitement de l'eau, implantée dans la banlieue sud de Lyon. Proche de la retraite, et sans successeur désigné, son fils ne souhaitant

pas prendre la suite, il avait vendu son entreprise à un groupe américain intéressé par le savoir-faire reconnu de celle-ci et par sa localisation française. Pour assurer la transition, Max avait accepté d'en assumer la direction pendant encore deux années avant sa sortie définitive. Le mois dernier une terrible explosion suivie d'une fuite de chlore avait coûté la vie à un intérimaire et blessé gravement deux autres employés. Au-delà du choc, de l'émotion et de la tristesse qu'avait ressentis Max, il était aujourd'hui en tant que mandataire social, désigné comme responsable. Il vivait très mal ces accusations d'autant plus qu'il n'avait jamais approuvé les nouvelles méthodes de travail imposées par le groupe pour gagner en productivité et qu'il avait régulièrement informé Andrew Miller, le responsable Europe du groupe, des dangers que ces méthodes faisaient courir au personnel.

Le bruit dans l'entrée interrompit leur intimité. Sans doute Max qui d'ailleurs balbutiait quelques mots auxquels ils ne prêtèrent pas attention. Aussi Corinne et Paul ne comprirent pas pourquoi Max se mit tout à coup à crier :

— *Ecoutez-moi, c'est important, très important !*

Surpris, ils se retournèrent simultanément et furent frappés par sa pâleur, par son air accablé, par le tremblement de ses mains et de sa bouche. Corinne se précipita et l'aïda à s'asseoir pour qu'il se reprenne et s'explique.

— *J'ai vendu à des voyous qui n'assument pas leurs choix et qui en font porter les conséquences aux autres. J'ai mis toute mon énergie, tout mon savoir, toute ma hargne pour créer et développer CHLORYCHIM. J'ai été guidé dans ma démarche par une logique industrielle sans cesse à la recherche de la satisfaction de mes clients, par le respect de mes engagements, par la qualité des produits, par l'innovation, et je viens de me rendre compte que ce sont des crapules qui ont pris le contrôle de l'entreprise. Leur seule logique est celle de l'argent. J'ai fait part de ma désapprobation quand il a fallu augmenter les cadences, quand des opérations importantes de maintenance ont été différées, quand il a fallu recruter en nombre des intérimaires peu qualifiés. C'est auprès de Miller que j'ai agi régulièrement, dans son bureau, par téléphone, par mail, je lui ai transmis plusieurs rapports, mais il le nie aujourd'hui. J'ai été révoqué ce jour avec effet immédiat. Miller se retranche derrière une soi-disant décision des Etats Unis, mais c'est avant tout lui qu'il protège. J'ai juste eu le temps de récupérer quelques affaires personnelles dans mon bureau et, privé de ma voiture de fonction, je suis rentré en bus.*

Ses derniers mots étaient pratiquement inaudibles, il s'étranglait, sanglotait, effondré il n'arrivait plus à parler.

Corinne se rassit. Elle ne réalisait pas vraiment les conséquences de ce qu'elle avait entendu mais elle savait que son univers bien réglé venait d'exploser et déjà une colère indicible montait en elle.

— *Comment en es-tu arrivé là ?*

Furent les seuls mots qu'elle arriva à prononcer. Puis, attrapant à la volée sac et veste, elle quitta l'appartement précipitamment. Max fut surpris de la réaction de sa femme. Il attendait un soutien, c'est un reproche qu'il venait de prendre en pleine face. Face à l'injustice qu'il

subissait dans le cadre de son activité professionnelle, il n'avait pas imaginé qu'il risquait en plus d'être confronté à des difficultés au sein de son couple. Il en ressentit une profonde amertume.

Paul était abasourdi, il était profondément troublé par la détresse de son père et la réaction violente de sa mère alors, sans trouver les mots pour l'exprimer, il posa sa main sur l'épaule de Max pour lui manifester son affection et son soutien.

Alice, la femme de ménage occupée au repassage dans la buanderie, n'avait rien perdu de cette révélation. Elle avait pour Max beaucoup d'estime. Il avait toujours manifesté à son égard une grande gentillesse, beaucoup d'attention et un profond respect.

Alice s'était mariée à près de trente-cinq ans, plus pour interrompre un célibat trop long que par la rencontre du grand amour, avec le patron d'un bar restaurant de la banlieue de Lyon sur la route de Roanne. Au fil des années, son mari, souvent sous l'emprise de l'alcool, était devenu violent. Pendant plus de dix ans elle avait dû subir l'enfer des coups, de l'humiliation, de la soumission aux désirs de cet homme. Son refuge était la cuisine du restaurant. Elle accommodait avec beaucoup de goût et d'inventivité des produits simples et sa cuisine faisait référence dans la région. Mais, face à la violence toujours plus grande de son mari, elle renonça finalement à ce succès salvateur pour se rebeller et, accompagnée par une association d'aide aux femmes battues, elle obtint la condamnation de son bourreau ainsi que le divorce. Elle se retrouva malheureusement sans rien et alors commença pour elle une longue période de galère durant laquelle alternèrent petits boulots et chômage. Alors, après ces années difficiles, les vingt heures de travail hebdomadaire depuis un an auprès de ce couple représentaient une stabilité qu'elle n'attendait plus. La gorge serrée, les yeux humides, elle savait qu'à cet instant recommençait pour elle une période d'incertitude et d'angoisse.

Les jours suivants, la situation s'envenima. Max attendait de Corinne qu'elle regrette son attitude et lui témoigne un soutien sans faille dans ce moment particulièrement difficile pour lui mais elle restait avec l'idée que sa négligence allait briser son rêve. Elle attendait avec tellement d'envie et d'impatience que cette vie paisible, confortable, heureuse auprès d'un mari disponible devienne enfin leur quotidien, sans pression, sans contrainte, sans problème, qu'à l'annonce de la révocation de Max, une colère sourde l'avait envahie et ne la quittait plus. Leurs échanges devenant conflictuels, ils s'évitaient.

Sentant la tension extrême au sein de leur couple, Max s'était installé dans la chambre d'ami. Il était perdu, il passait la plupart de son temps sur internet à lire et relire les mêmes sujets sur la responsabilité civile du dirigeant, sur des mises en cause personnelles lors d'accidents, sur les peines encourues, ... Cycliste assidu, il aimait particulièrement les virés entre copains dans les monts du Lyonnais à se défier, à se soutenir, à rigoler, mais aujourd'hui c'était sans envie qu'il partait sur son vélo dans des courses improvisées uniquement pour « fatiguer la bête » et arrêter de penser.

Depuis l'accident, il s'attendait à affronter la justice et à répondre de la responsabilité de l'entreprise et donc de son représentant, à accepter le jugement des réparations octroyées aux familles des victimes mais, lâché par le groupe, les conséquences prenaient une toute autre tournure.

En raison de la dangerosité des produits manipulés, l'entreprise était soumise aux règles de prévention imposées par la directive européenne Seveso tirant son nom de la catastrophe qui eut lieu en Italie en 1976. Pour maintenir en état de conformité les équipements, le service Q.H.S.E (qualité, hygiène, sécurité, environnement) sous la responsabilité directe de Max utilisait un logiciel d'inspection permettant de planifier les contrôles en fonction de la criticité des équipements. Une inspection planifiée par l'outil aurait dû avoir lieu en avril. Max en avait informé Miller mais celui-ci avait refusé que la production soit arrêtée une semaine, le temps de l'intervention, et suggéré de la planifier pendant la fermeture annuelle au mois d'août. Max avait résisté mais sans succès, à quelques mois de sa sortie, il ne voulait pas aller au conflit et ce décalage de trois mois ne l'inquiétait pas, les tolérances du logiciel couvraient certainement cette période. Max était convaincu que l'accident survenu quinze jours après ces échanges avec Miller n'était aucunement lié au report de cette inspection mais quelle serait l'interprétation des experts chargés de l'enquête. L'explosion avait sans doute détruit les preuves, aussi bien celles à charge que celles à décharge.

Le mois passa dans cette ambiance pesante et c'est presque avec soulagement qu'il reçut la convocation du juge pour la semaine suivante. Jusque-là, il s'était beaucoup documenté mais n'avait rien entrepris pour organiser sa défense. C'est donc dans l'urgence qu'il prit rendez-vous avec un avocat. Il n'en connaissait pas, et pour cause, à soixante ans il n'avait jamais eu à en utiliser les compétences. L'expert-comptable de l'entreprise qui était au fil du temps devenu un ami lui indiqua un spécialiste du droit des entreprises avec qui il avait l'habitude de travailler.

L'entretien avec Maître Granat fut le premier moment d'apaisement depuis son éviction. Son optimisme l'avait rassuré. Le passé irréprochable du dirigeant, sa politique sociale reconnue, sa désapprobation des agissements du groupe, le manque de preuve de faute étaient autant d'arguments qui devaient, selon l'avocat, conduire à un jugement clément.

L'apaisement fut de courte durée.

L'interrogatoire de première comparution mené par le juge tourna rapidement au cauchemar. Celui-ci lui signifia en premier lieu que des plaintes avec constitution de partie civile avaient été déposées par les familles des victimes, par le groupe USChemical propriétaire de l'entreprise CHLORYCHIM et par le syndicat des ouvriers et des agents de maîtrise. La plainte des familles n'étonna pas Max mais que le groupe et le syndicat aient engagé la même démarche, c'était un terrible coup de massue qu'il venait de prendre sur la tête. A partir de cet instant, l'entretien lui sembla irréel. Il ne saisit que par bribes les échanges entre son avocat et le juge : la conclusion accablante des experts, les témoignages de Miller et du responsable syndical, la démobilisation du dirigeant en raison de son prochain départ, son irresponsabilité, ...

Lorsqu'à la fin de l'entretien le juge signifia à Max sa mise en examen, il ne réagit pas, ne prononça aucune parole, il s'enfonçait inexorablement, il se noyait, c'est l'image qui lui vint à l'esprit à ce moment-là.

L'avocat tenta d'expliquer l'inexplicable mais Max ne prêta guère attention à ses palabres et ils se quittèrent sur la promesse d'un prochain contact téléphonique.

Max marcha, prit un bus, marcha à nouveau, comme un automate, une machine sans conscience, programmé pour revenir chez lui, pour saisir la bouteille de whisky, pour boire à s'en étrangler et pour se laisser emporter par un sommeil indomptable mais pas pour autant réparateur.

Le lendemain matin, les mots du juge raisonnaient encore, bien plus fort que sa gueule de bois. La mise en examen n'était pas un jugement mais pour Max, c'était comme s'il avait été désigné coupable. Cette idée lui était insupportable, il fallait qu'il arrive à remettre de l'ordre dans ses idées, à prendre du recul. Il prit la décision d'un exil provisoire dans la maison de famille héritée de ses parents en Savoie sur les bords du lac du Bourget.